



INNOVACT

ET VOTRE IDÉE DEVIENT ENTREPRISE



REGLEMENT DE L'APPEL
A PROJETS INNOVACT

20 JANVIER 2022 > 25 FEVRIER 2022



INNOVACT

ET VOTRE IDÉE DEVIENT ENTREPRISE

APPEL À PROJETS

Lancez votre START-UP

Candidatez jusqu'au
25 Février
2022

Bénéficiez d'une **méthodologie**
d'incubation **concrète** et **éprouvée** :

3 mois d'incubation collective

24 journées d'ateliers (business plan,
comptabilité, propriété intellectuelle, pitch, etc.)

Un accompagnement par des professionnels en
stratégie, en innovation et en entrepreneuriat

Une intégration au sein de l'écosystème régional

Profitez de l'**accompagnement**
d'**experts pluridisciplinaires** :

Validez votre modèle économique

Elaborez votre stratégie de financement

Persuadez vos interlocuteurs

Commercialisez votre innovation

Evoluez auprès d'entrepreneurs innovants,

partagez vos expériences et créez des synergies !

#innovation

#entrepreneuriat

#accompagnement

Renseignements & Candidatures sur www.innovact.com



GRAND
REIMS
COMMUNAUTÉ URBAINE

CCI MARNE
EN CHAMPAGNE
1^{er} ACCÉLÉRATEUR DES ENTREPRISES

Grand Est
ALSACE CHAMPAGNE ARDENNE LORRAINE

CAISSE
D'ÉPARGNE
Grand Est Europe

BANQUE POPULAIRE
ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE

UNION EUROPÉENNE
LEADER

Membre du réseau **Quest** for change



ET VOTRE IDÉE DEVIENT ENTREPRISE

REGLEMENT DE L'APPEL A PROJETS StarterClass #8 INNOVACT

Article 1 : Objectifs de l'Appel à projets

L'Appel à projets est organisé par l'incubateur INNOVACT, labellisé « incubateur d'excellence » par la Région Grand Est et membre du réseau Quest for change. Initié par la région, la CCI de la Marne et le Grand Reims, INNOVACT est investi d'une mission d'accompagnement des porteurs de projet et entrepreneurs innovants de son territoire.

Depuis sa réorientation stratégique de l'automne 2018, l'incubateur INNOVACT lance sa huitième session de recrutement de startups. Le but de cet appel à projets est de sélectionner les startups qui composeront la StarterClass#8 organisée à Reims .

L'objectif de la StarterClass #8 est de valider un modèle économique et de structurer la démarche entrepreneuriale au sortir des 3 mois d'ateliers afin de « dé-risquer » le projet sélectionné. Cette StarterClass#8 est une incubation collective comprenant 24 jours d'ateliers et de workshops à présence obligatoire.

Les startups composant la StarterClass#8 auront la possibilité de profiter des salles de travail des locaux d'INNOVACT, situés au #58 avenue du Général Eisenhower 51100 REIMS, durant toute la durée de cette incubation collective. Les formations auront lieu à Reims et les repas seront pris en charge sur place par INNOVACT.

Article 2 : Les 10 commandements du concours

Pour participer, il est impératif de répondre aux critères suivants :

- Disposer d'un projet de création d'entreprise innovante (nous parlons ici d'innovation au sens large du terme),
- Remplir le formulaire de candidature avant le 25/02/2022 à 23h59,
- La décision du jury de présélection est souveraine et ne peut pas faire l'objet d'un appel. Le jury n'est également pas amené à communiquer les raisons motivant ses décisions de refus d'admission en incubation,
- Se rendre à l'entretien de sélection si le projet est présélectionné,
- Être une personne physique porteuse de projet ou personne morale d'une société de moins de 1 an,
- Être motivé, dynamique et curieux afin de faire vivre l'esprit d'entraide et de créativité de la Starter Class,
- Régler la somme de 500 € HT par projet afin de participer au coût d'organisation de la Starter Class et des repas,
- Être présent à l'ensemble des ateliers de la Starter Class (obligatoirement 1 personne par projet),
- Reconnaître avoir lu le règlement et en accepter les conditions (l'acte de candidature valant pour acceptation).
- Participer au comité d'engagement qui clôture les 3 mois de StarterClass.

Article 3 : Sélection des projets

3.2 Critères d'évaluation

Dans le cadre de l'Appel à projets, le jury composé de l'équipe de l'incubateur INNOVACT et de l'équipe de direction de QUEST FOR CHANGE procédera à l'évaluation des dossiers selon plusieurs critères :

- Besoin identifié sur le marché
- Analyse du marché
- Offre proposée
- L'aspect innovant du projet
- Proposition de valeur
- Potentiel de développement de l'entreprise
- Qualité du modèle économique retenu
- Qualité du dossier de candidature
- Capacité du porteur à mener à bien son projet
- Etat d'avancement du projet

3.3 Jury

Afin de sélectionner les projets lauréats de l'Appel à Projets, le jury se réunira deux fois pour le jury de présélection et pour l'entretien de sélection.

- Jury de présélection sur dossier

A l'issue de la phase de candidature, le jury se réunira afin de présélectionner, sur la base des dossiers de candidature, les projets qui participeront à la phase finale de l'appel à projets. La phase finale de sélection de l'appel à projets est un entretien de sélection dont les modalités sont définies ci-dessous.

- Entretien de sélection

Les candidats présélectionnés seront conviés du 1 au 8 mars 2022 au 58 avenue du Général Eisenhower 51100 REIMS, dans les locaux de INNOVACT (2^{ème} étage) pour un entretien de sélection d'une durée d'environ 1h00 (si la situation sanitaire le nécessite, les entretiens de sélection se dérouleront en visioconférence)

À la suite des délibérations, les projets sélectionnés pour la Starter Class#8 seront communiqués au plus tard le 9 mars 2022. À la suite de la signature de la convention d'incubation et du règlement des frais d'incubation collective de 500 € HT par projet, la composition de la StarterClass#8 INNOVACT sera définitive et officialisée sur les supports de communication INNOVACT (réseaux sociaux, site internet www.innovact.com et communiqué de presse).

Article 4 : Lancement du programme

Pour les projets sélectionnés, le début de la Starter Class #8 est programmé à partir du 14 mars 2022 et s'achèvera le 31 mai 2022.

Deux personnes maximum par projet peuvent participer à la Starter Class avec une personne présente par journée d'atelier obligatoirement.

Le 31 mai 2022 (date à confirmer), un comité d'engagement composé des acteurs du territoire marnais et de professionnels de l'écosystème innovant statuera sur la poursuite de l'accompagnement dans le cadre de l'incubation individuelle, dont la durée dépendra des besoins du projet. Cette incubation individuelle donnera lieu à une contribution mensuelle de 100€ HT/ mois.

De plus, les startups en incubation individuelle et qui seront légalement créées, seront facturés d'une facture trimestrielle de TVA qui est entièrement récupérable auprès du Service des Impôts d'un montant variable d'environ 200 €/mois.

L'incubation individuelle permet le suivi et l'accompagnement régulier par un chargé d'affaire dédié, à l'accès aux événements et ateliers organisés par INNOVACT et à un possible co-financement de prestations d'expertise et de communication (selon les besoins du projet).

Article 5 : Date limite d'envoi

Les candidatures devront être réalisées au plus tard le 25 février 2022 à 23h59 à l'adresse ci-dessous : <https://questforchange.vianeo.com/fr>

Cette date échuée, aucun dossier de candidature ne sera accepté.

Article 6 : Information et communication

Les candidats autorisent INNOVACT à :

- utiliser leurs coordonnées, image et la « description non confidentielle » de leur projet dans le cadre des actions de communication et de promotion de l'incubateur.
- leur faire parvenir des informations sur l'incubateur par e-newsletter.

Article 7 : Confidentialité

L'ensemble des informations transmises dans le cadre de l'appel à projets est soumis à confidentialité. L'ensemble des membres du jury sont ainsi liés par un accord de confidentialité réalisé en amont du partage des informations en vue de leurs évaluations.

Fait à Reims, le 14/01/2022

ANNEXE : PLANNING PREVISIONNEL STARTER CLASS #8

**Ces dates sont prévisionnelles et susceptibles d'être modifiées par INNOVACT*

(Les journées d'ateliers se dérouleront en présentiel ou en visioconférence en fonction des conditions sanitaires du moment)

La présence aux ateliers est obligatoire.



INNOVACT
ET VOTRE IDÉE DEVIENT ENTREPRISE
Lancez votre
START-UP

Dates prévisionnelles

Dates	Ateliers
14 mars 2022	Immersion
15 mars 2022	Immersion
21 mars 2022	Valeurs, visions, missions
22 mars 2022	Le Mindset Startup
28 mars 2022	Lean Startup, tester mon problème et aller sur le terrain
29 mars 2022	Lean Startup, construire et valider mon marché
4 avril 2022	Business Model / Minimum Viable Product
5 avril 2022	Construire un prix, estimer un Chiffre d'Affaires
11 avril 2022	Performances et indicateurs
12 avril 2022	Atelier Business Model
19 avril 2022	Atelier : Point étape restitution travail terrain (J-5)
20 avril 2022	Valider ma proposition de valeur et aller sur le terrain
25 avril 2022	Découverte de la comptabilité
26 avril 2022	Prévisionnel financier plan BP
2 mai 2022	Prévisionnel financier plan BP (suite)
3 mai 2022	Quand et comment communiquer ? Personal Branding
9 mai 2022	Le Story Telling
10 mai 2022	Panorama des investisseurs locaux
16 mai 2022	Atelier : Point étape restitution travail terrain (J-13/J-17)
17 mai 2022	Le Pitch
23 mai 2022	Atelier Vidéo
24 mai 2022	Pitch Crash Test
31 mai 2022	Comité d'Engagement